

Termes de référence pour la cartographie des acteurs offrant des services spécialisés pour le référencement des cas d'épilepsie

Bailleur de fonds	DGD
Organisation de mise en œuvre	Fédération Handicap International
Lieu de l'activité	Districts de Rubavu, Nyabihu, Ngororero et Karongi
Type d'activité	A4.2 Mapping des acteurs pour référencement des complications liées à l'épilepsie
Noms du projet	Santé maternelle et infantile et lutte contre l'épilepsie (SMI/Epi)
Date limite de dépôt	07/12/2017

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Avec le cofinancement de la Direction Générale du Développement (DGD) du Royaume de Belgique, Handicap International met en œuvre un projet de Lutte Contre l'Epilepsie dans les districts Karongi, Ngororero, Nyabihu, Rubavu et Rutsiro, en collaboration avec la division santé mentale de Rwanda Biomedical Center (RBC) du Ministère de la santé (MINISANTE) et l'organisation non gouvernementale nationale Global Epileptic Connection (GECO).

Les principales caractéristiques de chacun des 4 districts sont reprises dans le tableau suivant :

District	# Secteurs	# Cellules	# Villages	# FOSA	Superficie	Densité	Population
Rubavu	12	79	530	15	388 km ²	1 000/ km ²	403 662
Nyabihu	12	73	465	17	532 km ²	550/ km ²	294 740
Ngororero	13	72	386	16	678 km ²	490/ km ²	333 713
Karongi	13	88	526	26	993 km ²	330/ km ²	331,808

Le projet appuie les hôpitaux et centres de santé (CS) à assurer une meilleure prise en charge médicale et psychosociale des malades épileptiques dans leurs zones de rayonnement. Il s'avère que dans l'offre de services aux personnes atteintes d'épilepsie (PAE), certains de leurs besoins ne sont pas couverts complètement par les hôpitaux et les CS pour des raisons d'indisponibilité et de compétences requises. Il s'agit principalement des services liés à certaines complications telles que les brûlures chez la personne, les diverses déficiences qui peuvent surgir (comme l'infirmité motrice cérébrale) et dont

l'offre de services n'est pas encore suffisamment connue par les prestataires ni par les PAE elles-mêmes.

Afin d'assurer un référencement des PAE en besoins de manière adéquate, il est nécessaire de disposer d'informations de base sur les structures offrant des services spécialisés non couverts par les hôpitaux et CS de la zone du bénéficiaire.

C'est dans ce cadre que le projet propose de conduire, avec un consultant, une cartographie des acteurs afin de développer l'accès complet aux services pour les PAE ce qui permettra aux familles des PAE et aux acteurs de référer les PAE selon les besoins identifiés. En collaboration avec le projet Développement Local inclusif et réadaptation à base communautaire, un exercice similaire sera mené dans le district de Rutsiro. La présente cartographie sera donc menée dans seulement 4 districts (Rubavu, Nyabihu, Karongi et Ngororero) de la province de l'Ouest.

2. CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET SERVICES SPECIALISES

2.1. OBJECTIF

L'objectif général de la cartographie des acteurs/services spécialisés est d'améliorer l'accès aux services pour les PAE dans les districts de Rubavu, Nyabihu, Karongi et Ngororero à travers la mise en disponibilité des informations des services pour les usagers. Plus spécifiquement, elle vise à permettre un accès aux services répondant aux besoins spécifiques identifiés chez la PAE lors du repérage dans la communauté, des consultations et du suivi/accompagnement individuel ou de groupe. Il s'agit de collecter et de décrire les informations auprès des services spécialisés disponibles et pertinents en santé, éducation, réadaptation fonctionnelle, etc.

2.2. RESULTAT ATTENDUS

1. Les services spécialisés existants dans les 4 districts et leur lien avec les services de référence nationale sont recensés sur la base des types de services
2. Les types de services spécialisés offerts par les acteurs identifiés sont connus
3. Un répertoire d'acteurs offrant des services spécialisés est établi.
4. Les synergies et types de collaborations possibles sont dégagés.

2.3. ACTIVITES

L'identification des informations pertinentes passera par (1) une identification des services recherchés et de sa zone de rayonnement sur la base de l'offre spécialisée, (2) un recueil d'informations générales sur le type de service spécialisé et le fonctionnement de celui-ci et (3) les complémentarités avec d'autres acteurs et services pour les usagers.

Les activités suivantes seront réalisées :

- 1) Un recensement de services spécialisés par district et secteur administratif et des liens avec des services spécialisés de référence nationale et la localisation de ces derniers.
- 2) Une description de chaque service identifié au point 1 avec au minimum les adresses téléphoniques et électroniques, la ou les personnes de contact pour le service, le type de services proposés ou en cours de développement, le type d'expertise du personnel technique concerné, la date de démarrage, les critères d'accueil, les coûts pratiqués, les heures d'ouverture et de fermeture.
- 3) L'élaboration d'un répertoire/annuaire de services pour les prestataires, intervenants et usagers par district et secteur administratif

2.4. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

La cartographie des acteurs et services spécialisés couvrent l'ensemble des districts de Rubavu, Nyabihu, Ngororero et Karongi.

2.5. INTERVENANTS DANS LA REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE

Les acteurs et intervenants dans cet exercice sont répartis en catégories suivantes :

- Les enquêteurs locaux dont certaines sont des personnes atteintes d'épilepsie membres des réseaux et groupes de bénéficiaires constitués tel que les groupes psychoéducatifs, les membres et bénéficiaires de GECO qui seront formés sur l'utilisation des outils de collecte
- Les membres de l'équipe projet SMI/Epi
- Les personnes ressources du projet.
- Le partenaire opérationnel du projet au niveau local
- Les hôpitaux et centres de santé qui peuvent indiquer les services spécialisés avec lesquels des complémentarités sont envisageables et/ou existent.
- Les autorités locales
- Une équipe de personnes formées sur surveyCTO participera à l'atelier de validation de l'outil
- Un comité de validation du rapport
- Le consultant

2.6. BENEFICIAIRES DE LA CARTOGRAPHIE

Trois principaux types d'acteurs sont concernés pour l'améliorer de l'accès aux services à travers la mise à la disposition des informations et l'augmentation de la qualité de collaboration et de complémentarités entre les services.

- En tant que prestataires des services de santé, **les hôpitaux et les centres de santé et leurs équipes de professionnels dont les agents de santé communautaire** vont profiter de la disponibilité des informations sur les services spécialisés et pourront référer les patients en besoin
- D'autres intervenants vont profiter de la disponibilité des informations pour développer des liens avec les services spécialisés.
- **Les personnes atteintes d'épilepsie** vont profiter de la disponibilité des informations sur les services spécialisés et aussi de l'amélioration du référencement vers eux pour en bénéficier.
- **Les autorités au niveau du district** vont développer une vision plus complète sur la disponibilité des services spécialisés et auront une base pour la mise en place d'un système de référencement.

2.7. ROLES ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT

Le rôle du consultant est d'appuyer l'équipe projet HI dans la conduite de la cartographie des services, mener une analyse rapide des informations sur l'offre de services aux usagers, sur la base d'un outil de collecte des données développé par HI, afin de permettre la formulation des recommandations.

Le consultant aura la responsabilité de :

- Appui à la finalisation des outils de collecte et d'analyse d'informations
- Former les enquêteurs
- Assister à la coordination de la préparation de la collecte des informations (planifier les rencontres, contacter les services, préparer la logistique des déplacements)
- Veiller la qualité des données collectées et mener l'analyse initiale.

- Produire le rapport final

Un comité de validation qui sera mis en place avec l'unité stratégique et technique et de HI pour procéder à l'examen des différents livrables.

2.8. COMPETENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

Cet appel d'offre est ouvert aux consultants nationaux, à titre individuel ou une entreprise.

Le consultant principal doit être un professionnel de la santé, un sociologue, éducation, un spécialiste en santé publique, et tout autre domaine connexe avec au minimum un diplôme de licence. En plus, le consultant doit avoir des connaissances et des compétences reprises ci-dessous:

- Expérience prouvée d'au moins 3 ans dans la recherche qualitative.
- Expérience dans l'analyse d'informations qualitatives
- Expérience dans l'utilisation du GPS, logiciel SurveyCTO et des tablettes.
- Connaissances de l'épilepsie, des besoins des PAE et de l'accès aux services
- Excellentes capacités rédactionnelles
- Excellente maîtrise de la langue française.
- La connaissance de l'anglais serait un atout

2.9. DOSSIERS D'OFFRE DE SERVICE

Les dossiers de candidatures devraient être composés d'une offre technique et une offre financière :

2.9.1. L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Une note technique présentant, en 1 à 5 pages, l'approche méthodologique proposée pour l'exécution des prestations susmentionnées avec un planning faisant ressortir les principales phases de réalisation de la cartographie, une estimation du nombre de jours pour chaque phase.
- Un échantillon de documents et de rapports de ce type de prestation produits récemment.
- Le ou les CV mettant en valeur les expériences et compétences en lien avec l'appel à consultance ;
- Les copies légalisées des diplômes et attestations de référence.

2.9.2. L'offre financière :

L'offre financière devra comprendre pour la prestation, en francs rwandais et toutes taxes comprises, le nombre de jours estimés et le taux journalier y compris les frais de déplacement et toute autre charge liée à la réalisation des prestations.

Fait à Kigali le 22/11/2017

MUTABAZI Phénias
Chef de projet SMI/Ep